



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2019

Le Bureau communautaire, légalement convoqué le vendredi 6 septembre 2019, s'est réuni au Centre Technique Communautaire ZEISS – Rue Augustin Fresnel à Aubergenville, en séance publique, sous la présidence de Philippe TAUTOU, président.

Etaient présents :

- | | | |
|-------------------|-------------------------|------------------------|
| - Philippe TAUTOU | - Cécile ZAMMIT-POPESCU | - Jean-Marie RIPART |
| - Pierre BEDIER | - Pierre-Yves DUMOULIN | - Albert BISCHEROUR |
| - Karl OLIVE | - Dominique PIERRET | - Thierry MONTANGERAND |
| - Laurent BROSSE | - Jean-Luc GRIS | |
| - François GARAY | - Jean-Michel VOYER | |
| - Suzanne JAUNET | - Dominique BOURE | |

Formant la majorité des membres en exercice (15 présents / 22 membres du Bureau communautaire).

Absent(s) représenté(s) (7) :

- Catherine ARENOU donne pouvoir à Jean-Luc GRIS
- Eric ROULOT donne pouvoir à Albert BISCHEROUR
- Raphaël COGNET donne pouvoir à Pierre BEDIER
- Christophe DELRIEU donne pouvoir à Karl OLIVE
- Fabienne DEVEZE donne pouvoir à Cécile ZAMMIT-POPESCU (arrivée au point 17)
- Marc HONORE donne pouvoir à Suzanne JAUNET
- Michel LEBouc donne pouvoir à Dominique BOURE

Absent(s) non représenté(s) (0) :

Secrétaire de séance : Laurent BROSSE

Nombre de votants : 22

La séance est ouverte à 19h15

Le Président fait l'appel.

Approbation du procès-verbal du Bureau communautaire du 11 juillet 2019 : adopté à l'unanimité.

N°	Titres	Détail des votes
BC_2019-09-12_01	<p>EXTENSION DU PARC D'ACTIVITE ECONOMIQUE (PAE) DES HAUTS REPOSOIRS A LIMAY : ACQUISITION DE LA PARCELLE BC 45 SISE LIEU-DIT LES GUERNOIS A LIMAY</p> <p>Rapporteur : Thierry MONTANGERAND</p> <p>Le Bureau communautaire :</p> <p>ARTICLE 1 : APPROUVE l'acquisition aux consorts Armand et Ledoit, de la parcelle cadastrée section BC n°45 sise lieu-dit Les Guernois à Limay, pour une superficie totale de 14 650 m² (cf annexe),</p> <p>ARTICLE 2 : DIT que l'acquisition aura lieu moyennant le prix de 293 000 € HT,</p> <p>ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer tous les actes, pièces et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>	Adoptée à l'unanimité (22 votants)
BC_2019-09-12_02	<p>EXTENSION DU PARC D'ACTIVITE ECONOMIQUE (PAE) DES HAUTS REPOSOIRS A LIMAY : ACQUISITION DE LA PARCELLE BC 35 ET 36 SISES LIEU-DIT LES GUERNOIS A LIMAY</p> <p>Rapporteur : Thierry MONTANGERAND</p> <p>Le Bureau communautaire :</p> <p>ARTICLE 1 : APPROUVE l'acquisition aux consorts Gille, des parcelles cadastrées section BC n°35 et 36 sises lieu-dit Les Guernois à Limay, pour une superficie totale de 1 710 m² (cf annexe),</p> <p>ARTICLE 2 : DIT que l'acquisition aura lieu moyennant le prix de 51 300 € HT,</p> <p>ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer tous les actes, pièces et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>	Adoptée à l'unanimité (22 votants)
BC_2019-09-12_03	<p>EXTENSION DU PARC D'ACTIVITE ECONOMIQUE (PAE) DES HAUTS REPOSOIRS A LIMAY : ACQUISITION DE LA PARCELLE BC 46 SISE LIEU-DIT LES GUERNOIS A LIMAY</p> <p>Rapporteur : Thierry MONTANGERAND</p> <p>Le Bureau communautaire :</p> <p>ARTICLE 1 : APPROUVE l'acquisition aux consorts Groux et Chabal, de la parcelle cadastrée section BC n°46 sise Lieu-Dit Les Guernois à Limay, pour une superficie totale de 4 710 m² (cf annexe),</p> <p>ARTICLE 2 : DIT que l'acquisition aura lieu moyennant le prix de 94 200 € HT,</p> <p>ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer tous les actes, pièces et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>	Adoptée à l'unanimité (22 votants)

<p>BC_2019-09-12_04</p>	<p>EXTENSION DU PARC D'ACTIVITE ECONOMIQUE (PAE) DES HAUTS REPOSOIRS A LIMAY : ACQUISITION DE LA PARCELLE BC 33 SISE LIEU-DIT LES GUERNOIS A LIMAY</p> <p><u>Rapporteur : Thierry MONTANGERAND</u></p> <p>Le Bureau communautaire :</p> <p>ARTICLE 1 : APPROUVE l'acquisition à Madame Pemptroad, de la parcelle cadastrée section BC n°33 sise Lieu-Dit Les Guernois à Limay, pour une superficie totale de 660 m² (cf annexe),</p> <p>ARTICLE 2 : DIT que l'acquisition aura lieu moyennant le prix de 19 800 € HT,</p> <p>ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer tous les actes, pièces et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>	<p>Adoptée à l'unanimité (22 votants)</p>
<p>BC_2019-09-12_05</p>	<p>ACQUISITION DES PARCELLES AE 924 ET AV 665 A ANDRESY EN VUE DE LEUR TRANSFERT DANS LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER</p> <p><u>Rapporteur : Thierry MONTANGERAND</u></p> <p>Le Bureau communautaire :</p> <p>ARTICLE 1 : APPROUVE l'acquisition des parcelles cadastrée AE n°924 et AV n°665 d'une superficie respective de 577 m² et 603 m², sises avenue de Robaresses à Andrésy, en vue de leur transfert dans le domaine public routier communautaire (cf annexe),</p> <p>ARTICLE 2 : DIT que le transfert de propriété est consenti à l'euro symbolique.</p> <p>ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.</p>	<p>Adoptée à l'unanimité (22 votants)</p>
<p>BC_2019-09-12_06</p>	<p>DISPOSITIF "PREVENTION CARENCE" A DESTINATION DES COMMUNES N'ETANT PAS EN CONFORMITE AVEC LA LOI SRU : PROTOCOLE AVEC LA COMMUNE DE MEZIERES-SUR-SEINE ET LE DEPARTEMENT DES YVELINES</p> <p><u>Rapporteur : Jean-Michel VOYER</u></p> <p>Le Bureau communautaire :</p> <p>ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à signer le protocole « Convention carence » avec la commune de Mézières-sur-Seine (cf annexe).</p>	<p>Adoptée à l'unanimité (22 votants)</p>
<p>BC_2019-09-12_07</p>	<p>DISPOSITIF "PREVENTION CARENCE" A DESTINATION DES COMMUNES N'ETANT PAS EN CONFORMITE AVEC LA LOI SRU : PROTOCOLE AVEC LA COMMUNE DE FLINS-SUR-SEINE ET LE DEPARTEMENT DES YVELINES</p> <p><u>Rapporteur : Jean-Michel VOYER</u></p> <p>Le Bureau communautaire :</p> <p>ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à signer le protocole « Convention carence » avec la commune de Flins-sur-Seine (cf annexe).</p>	<p>Adoptée à l'unanimité (22 votants)</p>

<p>BC_2019-09-12_08</p>	<p>DISPOSITIF “PREVENTION CARENCE” A DESTINATION DES COMMUNES N’ETANT PAS EN CONFORMITE AVEC LA LOI SRU : PROTOCOLE AVEC LA COMMUNE DE TRIEL-SUR-SEINE ET LE DEPARTEMENT DES YVELINES</p> <p><u>Rapporteur : Jean-Michel VOYER</u></p> <p>Le Bureau communautaire :</p> <p>ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à signer le protocole « Convention carence » avec la commune de Triel-sur-Seine (cf annexe).</p>	<p>Adoptée à l’unanimité (22 votants)</p>
<p>BC_2019-09-12_09</p>	<p>GARANTIE D’EMPRUT AU BENEFICE DELA SA HLM 1001 VIES HABITAT POUR DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RESIDENTIALISATION DANS LE QUARTIER DU VAL FOURRE A MANTES-LA-JOLIE : AVENANT DE REAMENAGEMENT DE PRET</p> <p><u>Rapporteur : Jean-Michel VOYER</u></p> <p>Le Bureau communautaire :</p> <p>ARTICLE 1 : REITERE sa garantie pour le remboursement de chaque Ligne du Prêt Réaménagée, initialement contractée par l’Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les conditions définies à l’article 2 et référencée(s) à l’Annexe « Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées ».</p> <p>L’Avenant de Réaménagement en annexe fait partie intégrante de la présente délibération.</p> <p>ARTICLE 2 : ACCORDE la garantie d’emprunt jusqu’au complet remboursement des sommes contractuellement dues par l’Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d’exigibilité.</p> <p>Sur notification de l’impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la Communauté urbaine s’engage dans les meilleurs délais à se substituer à l’Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.</p> <p>ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer l’avenant à la convention relative au droit de réservation des logements dans la résidence des Garennes (cf annexes).</p>	<p>Adoptée à l’unanimité (22 votants)</p>
<p>BC_2019-09-12_10</p>	<p>PREPARATION DU CONTRAT TERRITORIAL EAU & CLIMAT (CTEC) ENTRE LA COMMUNAUTE URBAINE ET LA SOCIETE SUEZ : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIETE SUEZ</p> <p><u>Rapporteur : Jean-Marie RIPART</u></p> <p>Le Bureau communautaire :</p> <p>ARTICLE 1 : APPROUVE la convention de partenariat pour la Préparation du Contrat Territorial Eau et Climat entre la Communauté Urbaine et Suez (cf annexe 1),</p> <p>ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer ladite convention.</p>	<p>Adoptée à l’unanimité (22 votants)</p>

<p>BC_2019-09-12_11</p>	<p>MARCHE POUR LA CREATION ET LA REHABILITATION DE VOIRIES DANS LE CADRE DU CAMPUS PSG, RUE DE LA BIDONNIERE A POISSY</p> <p>Retiré de l'Ordre du jour</p>	<p>Adoptée à l'unanimité (22 votants)</p>
<p>BC_2019-09-12_12</p>	<p>MARCHE DE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT EN TRANCHEE SUR LE RESEAU COMMUNAUTAIRE (LOT 2)</p> <p>Rapporteur : Michel LEBouc</p> <p>Le Bureau communautaire :</p> <p>ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à signer l'accord-cadre d'assainissement en tranchée sur le réseau communautaire, lot 2, conclu avec le groupement d'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - TERIDEAL SEGEX / SAT / EHTP qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, sans montant minimum ni maximum annuel <p>ARTICLE 2 : DIT que la dépense correspondante est inscrite au budget général 2019 de la Communauté urbaine.</p>	<p>Adoptée à l'unanimité (22 votants)</p>
<p>BC_2019-09-12_13</p>	<p>MARCHE DE FOURNITURES DE MATERIAUX DE VOIRIE</p> <p>Rapporteur : Michel LEBouc</p> <p>Le Bureau communautaire :</p> <p>ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à signer l'accord-cadre pour la fourniture et la livraison de produits de voirie pour les équipes en régie de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise, conclu avec la société :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lot 1 : WATELET TP SAS sise 73 rue des pêcheurs – 78370 PLAISIR qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, sans montant minimum ni maximum annuel - Lot 2 : STANOP sise Port de Conflans Fin d'Oise – 78700 Conflans-Sainte-Honorine qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, sans montant minimum ni maximum annuel - Lot 3 : AUX DOCKS DE CLAMART sise 462 Avenue du Général de Gaulle – 92140 CLAMART qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, sans montant minimum ni maximum annuel - Lot 4 : MORALYS sise 115 Bis rue Aristide Briand – 78700 Conflans-Sainte-Honorine qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, sans montant minimum ni maximum annuel <p>ARTICLE 2 : DIT que la dépense correspondante est inscrite au budget général 2019 de la Communauté urbaine.</p>	<p>Adoptée à l'unanimité (22 votants)</p>
<p>BC_2019-09-12_14</p>	<p>ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS SPORTIVES</p> <p>Rapporteur : Karl OLIVE</p> <p>Le Bureau communautaire :</p>	<p>Adoptée à l'unanimité (22 votants)</p>

	<p>ARTICLE 1 : attribue les subventions telles que proposées dans le tableau ci-dessous aux associations suivantes :</p> <table border="1" data-bbox="470 224 1257 1153"> <tr> <td data-bbox="470 224 662 436">Association Authentik 78</td> <td data-bbox="662 224 1117 436">Soutien aux sportifs de haut niveau – groupe de 10 danseurs Breakdance soutenu par le Centre de la Danse Pierre Doussain, équipement communautaire – finale mondiale du « World of Dance » à Los Angeles</td> <td data-bbox="1117 224 1257 436">2 500 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="470 436 662 560">AS Mantaise section Badminton</td> <td data-bbox="662 436 1117 560">Soutien aux sportifs de haut niveau – Pernille GIRAUD SAUVEUR - Championne de France 2019 catégorie vétéran</td> <td data-bbox="1117 436 1257 560">500 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="470 560 662 716">AS Lycée Camille CLAUDEL à Mantes-la-Ville</td> <td data-bbox="662 560 1117 716">Sport élite Scolaire – Participation Championnat de France de Futsal UNSS à St Quentin (Aisne)</td> <td data-bbox="1117 560 1257 716">500 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="470 716 662 907">Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Yvelines</td> <td data-bbox="662 716 1117 907">Manifestation attractive et Performance sportive – Participation de l'équipe de rugby des sapeurs-pompiers de Magnanville au Championnat de France</td> <td data-bbox="1117 716 1257 907">500 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="470 907 662 1019">Association CPTCIF St Martin la Garenne</td> <td data-bbox="662 907 1117 1019">Manifestation attractive et Performance sportive – Aide à l'organisation d'un championnat de chiens de traîneaux</td> <td data-bbox="1117 907 1257 1019">500 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="470 1019 662 1153">Association Kun khmer Boxing Andresy</td> <td data-bbox="662 1019 1117 1153">Manifestation attractive et Performance sportive – Organisation d'un tournoi international de Boxe thaïlandaise</td> <td data-bbox="1117 1019 1257 1153">500 €</td> </tr> </table> <p>ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.</p>	Association Authentik 78	Soutien aux sportifs de haut niveau – groupe de 10 danseurs Breakdance soutenu par le Centre de la Danse Pierre Doussain, équipement communautaire – finale mondiale du « World of Dance » à Los Angeles	2 500 €	AS Mantaise section Badminton	Soutien aux sportifs de haut niveau – Pernille GIRAUD SAUVEUR - Championne de France 2019 catégorie vétéran	500 €	AS Lycée Camille CLAUDEL à Mantes-la-Ville	Sport élite Scolaire – Participation Championnat de France de Futsal UNSS à St Quentin (Aisne)	500 €	Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Yvelines	Manifestation attractive et Performance sportive – Participation de l'équipe de rugby des sapeurs-pompiers de Magnanville au Championnat de France	500 €	Association CPTCIF St Martin la Garenne	Manifestation attractive et Performance sportive – Aide à l'organisation d'un championnat de chiens de traîneaux	500 €	Association Kun khmer Boxing Andresy	Manifestation attractive et Performance sportive – Organisation d'un tournoi international de Boxe thaïlandaise	500 €	
Association Authentik 78	Soutien aux sportifs de haut niveau – groupe de 10 danseurs Breakdance soutenu par le Centre de la Danse Pierre Doussain, équipement communautaire – finale mondiale du « World of Dance » à Los Angeles	2 500 €																		
AS Mantaise section Badminton	Soutien aux sportifs de haut niveau – Pernille GIRAUD SAUVEUR - Championne de France 2019 catégorie vétéran	500 €																		
AS Lycée Camille CLAUDEL à Mantes-la-Ville	Sport élite Scolaire – Participation Championnat de France de Futsal UNSS à St Quentin (Aisne)	500 €																		
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Yvelines	Manifestation attractive et Performance sportive – Participation de l'équipe de rugby des sapeurs-pompiers de Magnanville au Championnat de France	500 €																		
Association CPTCIF St Martin la Garenne	Manifestation attractive et Performance sportive – Aide à l'organisation d'un championnat de chiens de traîneaux	500 €																		
Association Kun khmer Boxing Andresy	Manifestation attractive et Performance sportive – Organisation d'un tournoi international de Boxe thaïlandaise	500 €																		
<p>BC_2019-09-12_15</p>	<p>ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LFM</p> <p>Rapporteur : Cécile ZAMMIT-POPESCU</p> <p>Le Bureau communautaire :</p> <p>ARTICLE 1 : ATTRIBUE la subvention à l'association LFM à hauteur de 22 500 €,</p> <p>ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.</p>	<p>Adoptée à l'unanimité (22 votants)</p>																		
<p>BC_2019-09-12_16</p>	<p>EXPOSITION "LUCIEN HERVE – GEOMETRIE SOUS LA LUMIERE" ORGANISEE PAR LE CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX A LA VILLA SAVOYE A POISSY : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX</p> <p>Rapporteur : Cécile ZAMMIT-POPESCU</p> <p>Le Bureau communautaire :</p> <p>ARTICLE 1 : ATTRIBUE une subvention de 5 000 € au centre des monuments nationaux,</p> <p>ARTICLE 2 : APPROUVE la convention de partenariat financier correspondante (cf annexe),</p>	<p>Adoptée à l'unanimité (22 votants)</p>																		

	<p>ARTICLE 3 : DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2019 de la Communauté urbaine,</p> <p>ARTICLE 4 : AUTORISE le Président à signer la convention de partenariat financier correspondante ci-jointe avec le centre des monuments nationaux.</p>	
BC_2019-09-12_17	<p>REGLEMENT INTERIEUR D'UTILISATION DES VEHICULES</p> <p>Rapporteur : Philippe TAUTOU</p> <p>Le Bureau communautaire :</p> <p>ARTICLE UNIQUE : APPROUVE le règlement intérieur d'utilisation des véhicules de service (cf annexe).</p>	Adoptée à l'unanimité (22 votants)
BC_2019-09-12_18	<p>ORGANISATION DU 1^{er} TROPHEE GOLF ELUS ET CHEFS D'ENTREPRISES DE LA VALLEE DE SEINE : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ESSOR</p> <p>Rapporteur : Karl OLIVE</p> <p>Le Bureau communautaire :</p> <p>ARTICLE 1 : APPROUVE l'attribution d'une subvention à ESSOR, d'un montant de 2610 €, en soutien à l'organisation du 1^{er} Trophée « Golf élus & dirigeants d'entreprises de la Vallée de Seine »,</p> <p>ARTICLE 2 : DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2019,</p> <p>ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.</p>	Adoptée à l'unanimité (22 votants)

La fin de la séance est prononcée à 19h40.

Aubergenville, 16 septembre 2019

Le Président,

Philippe TAUTOU

Compte-rendu affiché le 19/09/2019